



BASSIN DE VIE DE TOULON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION TERRITORIALE DU 26/05/2016 A TOULON

Objectif : analyser la situation actuelle en matière de répartition des compétences climat, air, énergie, et de financements croisés, en amont de l'écriture de la CTEC.

Présents à la réunion

Prénom Nom	Collectivité
Laurent PINON	AUDAT
Laetitia MARY	AIR PACA
Patrick JAUBERT	TPM
Dominique BLANC	TPM
Sabrina CREPIN-AUBIN	TPM
Philippe BREGLIANO	CORRENS
Damien BELLON	HYERES
Réjane FRANCOIS	TOULON
Francoise CHAUVY	CD VAR
Arielle SORSO	CD VAR
Dominique IMBURGIA	PNR VERDON
Francois BOURRAT	LA CRAU
Sabrina CRESPIAN AUBIN	TPM
Jonathan MARTIN	TPM
Céline MOQUET	AGENCE 83
Anne-Claire SAMSON	CC PROVENCE VERDON
C FOULEX	TPM
Dominique FLAHAUT	Région PACA
Gilles VRAIN	Agence Mars
Jean LECROART	Artelia

Benchmark thématique des actions existantes

Thématique	Collectivité	Actions <i>(Liste non exhaustive : aperçu de qui fait quoi selon les types de collectivités)</i>
Réhabiliter les bâtiments et réduire la précarité énergétique	Communes et EPCI	> Réhabilitation de bâtiments publics (exemplarité). > Volet efficacité énergétique du PLH de la CA TPM. > Projet de plateforme territoriale de la rénovation énergétique de l'habitat (CA TPM).
	Territoires de projet	> CEP entre 2010 et 2013 sur le territoire du Pays de la Provence Verte (poste non pérennisé faute de financements). > Projet de plateforme territoriale de la rénovation énergétique de l'habitat (PNR du Verdon).
	Département	> Réflexion en cours sur un projet d'Observatoire de la Précarité Énergétique, dans le cadre de l'observatoire Départemental de l'Habitat. > Projet de CEP / COE à l'échelle départementale pour accompagner les collectivités dans le montage des projets (Agence des Politiques Énergétiques du Var).
Adapter le territoire au changement climatique	Communes et EPCI	> Volet maritime du SCoT TPM
	Territoires de projet	> Réalisation de la conduite d'adduction d'eau Verdon-Saint Cassien-Sainte Maxime (sécurisation de l'alimentation en eau potable et de l'irrigation).



Thématique	Collectivité	Actions <i>(Liste non exhaustive : aperçu de qui fait quoi selon les types de collectivités)</i>
		> Contrats de baie de la Rade de Roulon et des Iles d'Or à Hyères (GIZC) / actions de préservation et développement touristique portées par le Parc Naturel de Port Cros. > Projet REGAIN sur l'évolution des pratiques agricoles en relation avec la gestion des sols et de l'eau pour s'adapter au changement climatique (PNR du Verdon). > Travaux en cours sur l'habitat groupé en appui aux communes (dans le cadre de l'appel à projet TEPCV) tenant compte du confort thermique estival (PNR du Verdon).
	Département	
Promouvoir le mix énergétique et développer les énergies renouvelables	Communes et EPCI	> Mise en place de projets de développement des EnR sur le patrimoine public (exemplarité) : chaudières bois, panneaux PV, etc. > Réseau de chaleur urbain thalassothermique de La-Seyne-sur-Mer. > Création d'une SEM pour porter un projet de parc éolien (CdC Provence Verdon).
	Territoires de projet	> Projet "Ré-AGIR pour le bois énergie en Provence Verte" (Pays de la Provence Verte). > Construction en cours d'une centrale biomasse à Brignoles (accompagnée par le Pays de la Provence Verte).
	Département	> Schéma départemental des énergies renouvelables
Promouvoir l'économie circulaire	Communes et EPCI	> Valorisation et promotion en circuits courts des produits locaux issus de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture (CA TPM).
	Territoires de projet	
	Département	
Gestion des déchets	Communes et EPCI	> Valorisation énergétique de la combustion des déchets de l'incinérateur de SITTOMAT (réseau de chaleur réalisé en 2014).
	Territoires de projet	> Accompagnement du SIVED pour la structuration d'une plateforme de valorisation des déchets verts et des boues de STEP sur Tourves (Pays de la Provence Verte).
	Département	
Maîtriser l'urbanisation	Communes et EPCI	
	Territoires de projet	
Mobilité	Communes et EPCI	> PDU (2005-2015) de l'agglomération TPM : création de 7 pôles d'échanges multimodaux, de parcs relais et de zones de covoiturage, l'aménagement d'itinéraires cyclables et du renouvellement d'une partie de la flotte de véhicules terrestres et maritimes. > PDU en cours de réalisation pour la CA Sud Sainte Baume. > Etude des mobilités alternative dans la presqu'île de Giens.
	Territoires de projet	
	Département	> Piste cyclable du Littoral.
Lutter contre la pollution de l'air	Communes et EPCI	> PPA de l'agglomération de Toulon (actualisé en 2013). > PD ES établissement scolaire (travail sur la qualité de l'air intérieur des établissements). > PDA.
	Territoires de projet	
	Département	



Etat des lieux des enjeux relatifs à la rationalisation de l'action publique sur l'air, l'énergie et le climat

Enjeux liés à la réhabilitation énergétique des bâtiments :

Patrimoine public :

Aujourd'hui, des actions de réhabilitation énergétique du patrimoine public sont bien menées, avec un appui financier du Département (en particulier pour les communes rurales, au titre de la solidarité territoriale). Néanmoins, le suivi post-opération de réhabilitation est souvent négligé ou plus difficile à mener, pour plusieurs raisons : manque de formation des agents (notamment dans les communes rurales) et de moyens pour pérenniser les postes dédiés (CEP) ; absence d'outil de suivi mutualisé et homogène pour assurer un reporting global.

- Enjeu 1 : le suivi des actions de rénovation énergétique des bâtiments publics à moyen/long terme par la collectivité (enjeu de formation / de pérennisation des postes / de mutualisation).
- Enjeu 2 : la capitalisation / le reporting (enjeu de développement d'un outil commun).

Habitat :

Réhabilitation énergétique de l'habitat et lutte contre la précarité énergétique sont intimement liées. Ainsi, la lutte contre la précarité énergétique est prise en charge aujourd'hui sur l'agglomération TPM via le PLH. Le PNR du Verdon, qui porte actuellement un projet de plateforme territoriale de la rénovation énergétique de l'habitat, s'interroge sur les modalités de prise en compte de cette problématique et sur la place éventuelle que pourrait prendre le Département dans ce cadre.

- Enjeu 1 : clarifier le rôle de chaque niveau de collectivité et les leviers pour lutter contre la précarité énergétique (c'est à priori la fonction de la CTEC départementale, en lien avec les autres dispositifs existants : Plan Local d'Action pour le Logement des personnes Défavorisées par exemple).
- Enjeu 2 : cohérence à trouver, à l'échelle des EPCI, entre les actions (souvent mutualisées) de réhabilitation de l'habitat et les projets locaux d'urbanisme et d'appui à la réhabilitation plus globale des logements (type PLH, OPAH, etc.).
- Enjeu 3 : harmonisation des critères de financement de l'aide à la réhabilitation énergétique de l'habitat (clarification pour une meilleure information des EPCI / communes volontaires pour s'engager dans des actions de réhabilitation énergétique de l'habitat).

Enjeux liés à l'adaptation au changement climatique :

- Pas d'enjeu spécifique à la thématique identifié ; en relation avec la rationalisation de l'action publique territoriale.

Enjeux liés à la promotion du mix énergétique et au développement des énergies renouvelables (EnR) :

- Pas d'enjeu spécifique à la thématique identifié ; en relation avec la rationalisation de l'action publique territoriale.

Enjeux liés au déploiement de l'économie circulaire :

- Pas d'enjeu spécifique à la thématique identifié ; en relation avec la rationalisation de l'action publique territoriale.

Enjeux liés à la gestion des déchets :

- Enjeu 1 : développer des orientations communes claires à l'échelle régionale quant à la gestion des déchets pour renforcer la cohérence des actions locales.
- Enjeu 2 : renforcer la mutualisation des retours d'expériences (sur les projets innovants, mais aussi sur la qualité des professionnels).



- Enjeu 3 : La région pourrait traiter l'ensemble des données locales relatives à la gestion des déchets et les porter à la connaissance des collectivités.

Enjeux liés à l'organisation du développement territorial (maîtrise de l'urbanisation) :

L'agence d'urbanisme suivant les sept SCoT du Var (l'Audat) assure une gestion des données et un appui technique efficace pour orienter et appuyer les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets. L'essentiel des actions relatives à la maîtrise de l'urbanisation, en lien avec les enjeux climat-air-énergie sont financées par les EPCI, avec un appui ponctuel de la Région.

- Enjeu 1 : aller plus loin dans la mutualisation des SIG portées par chaque EPCI et l'association des autres producteurs de données (Chambres consulaires, SAFER, Canal de Provence, etc.).
- Enjeu 2 : clarifier le rôle du PNR dans le développement territorial (en relation avec les enjeux de la transition énergétique).
- Enjeu 3 : L'enjeu technique pour demain est celui de l'intégration des thèmes Climat-Air-Energie dans les futurs PLUi.

Sur le plan des financements : l'AUDAT est financé pour moitié par les collectivités et la Région.

Un marché a été passé en commun par TPM et Toulon pour leur SIG.

Enjeux liés à la mobilité durable

L'éclatement des acteurs sur cette thématique constitue un obstacle à la capitalisation des données et des retours d'expériences. On note également un déficit d'ingénierie locale sur la mobilité durable (au-delà des PDU). Par ailleurs, cet éclatement conduit à des discontinuités territoriales : chaque collectivité opère des investissements différents pour favoriser la mobilité durable, la plupart du temps sans concertation avec les autres.

Notons qu'Air PACA propose aux collectivités des indicateurs de suivi de leurs politiques de mobilité durable, en relation avec la qualité de l'air.

- Enjeu 1 : clarifier le périmètre « mobilité durable » de la CTEC (en complémentarité avec la CTEC sur l'intermodalité) et identifier les acteurs intervenants dans ce cadre.
- Enjeu 2 : constat du manque d'une méthodologie régionale établissant des indicateurs de suivi liés à la mobilité durable.
- Enjeu 3 : identifier les appuis techniques existants pour mettre en œuvre des actions liées à la mobilité durable.
- Enjeu 4 : mutualiser l'achat de véhicules électriques (ou plus économes en énergie) *via* des groupements de commande.

Enjeux liés à la qualité de l'air :

Il existe une difficulté à utiliser les données fournies par Air PACA sur la qualité de l'air dans le cadre des projets (notamment d'urbanisme) portés par les EPCI et les communes.

- Enjeu 1 : la mise en place des plans de déplacement (PDES, PDA¹, etc.) nécessite un accompagnement technique et financier inexistant aujourd'hui. La réglementation liée à la protection de l'atmosphère est donc souvent peu respectée, en particulier dans les PDES par manque de savoir-faire local (petites communes).
- Enjeu 2 : coordonner l'action des collectivités avec celle des associations développant des actions de sensibilisation avec les travailleurs et les habitants des territoires.
- Enjeu 3 : mettre en place des indicateurs pour faciliter l'utilisation opérationnelle des données Air PACA dans le cadre des projets sur le terrain (action potentielle à inscrire dans la CTEC).

Sur le plan des financements, Air PACA établit des conventions avec les EPCI prévoyant la fourniture des données (pas d'enjeu spécifique concernant ce mode de financement), l'ingénierie (pour l'aide à

¹ Plan de Déplacement des Etablissements Scolaires et Plan de Déplacement de l'Administration.



la décision) et le partage d'expériences. Des conventions financières existent avec les EPCI pour des études spécifiques.

Synthèse des propositions de rationalisation de l'action publique territoriale par chapitre de la CTEC

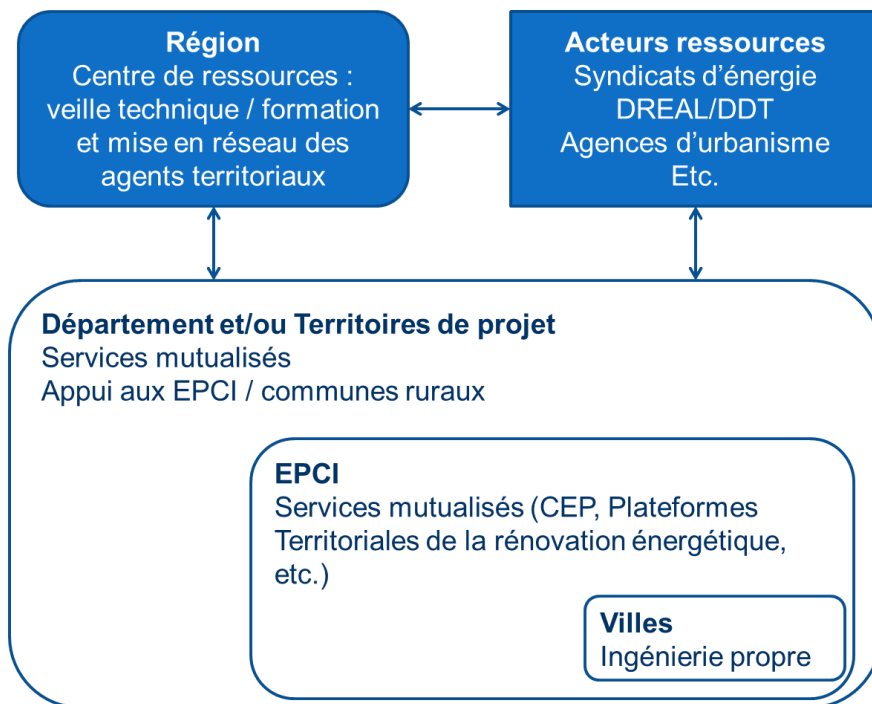
Réflexions générales

Constats :

- EPCI = bon niveau de relais local de la Région.
- Appels à projet : des opportunités de financement ; mais une perte de temps et d'énergie perturbant les stratégies locales de moyen et long termes.

Ingénierie

Propositions d'organisation issues de la Région et des précédents ateliers (schéma présenté en atelier) :



Propositions complémentaires / réajustements :

Commentaires :

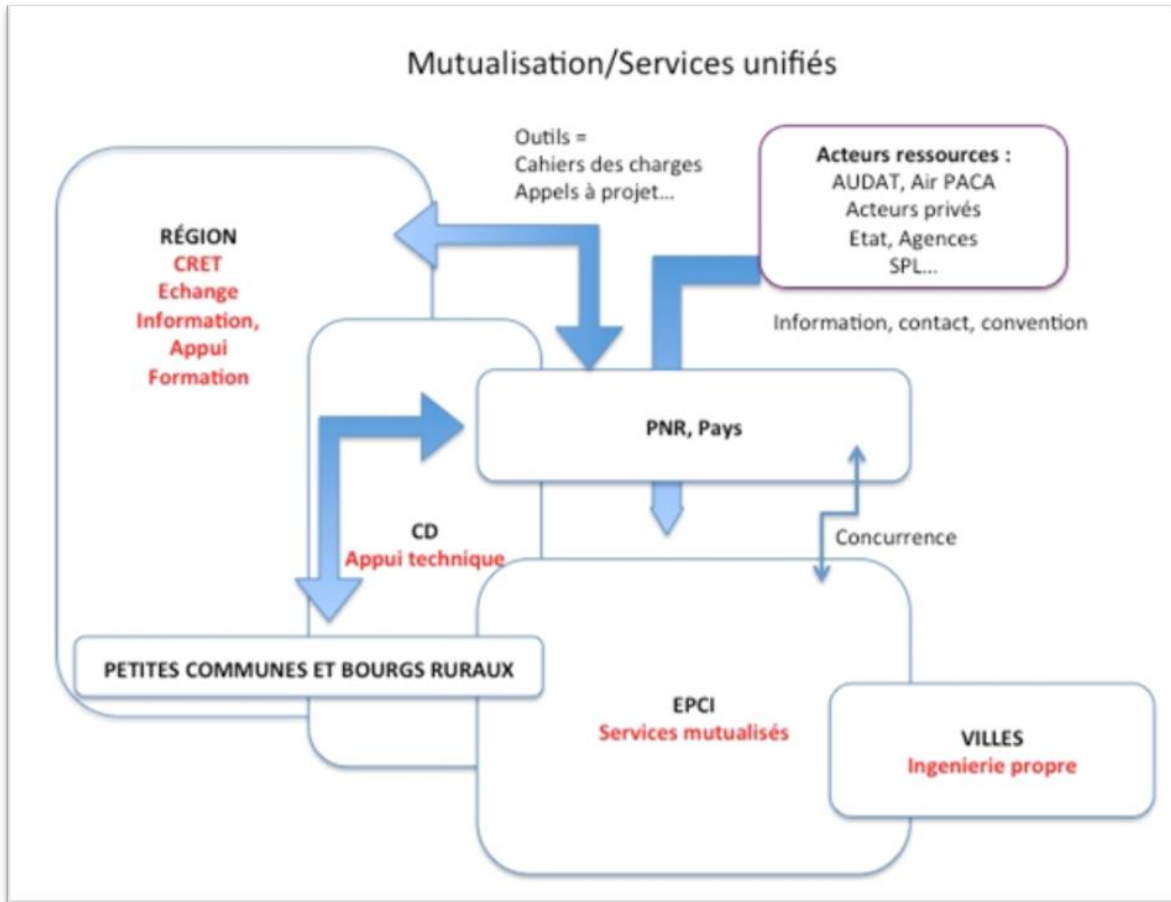
- Question en suspens : que devient l'opérateur régional AREA dans ce schéma ?
- La signature de la CTEC peut valoir engagement des collectivités à intégrer les enjeux air-énergie-climat dans leurs cahiers des charges.

Propositions complémentaires/réajustement :

- La formation doit concerner les agents des collectivités, mais également les élus, afin de favoriser la montée en compétence des maîtrises d'ouvrage publiques et l'intégration des enjeux air-énergie-climat dans les cahiers des charges.
- La CTEC doit clarifier qui apporte quel appui technique aux porteurs de projets publics pour élaborer les cahiers des charges (AMO publique type SPL du Département du Var pour l'appui à la réhabilitation énergétique du patrimoine public).



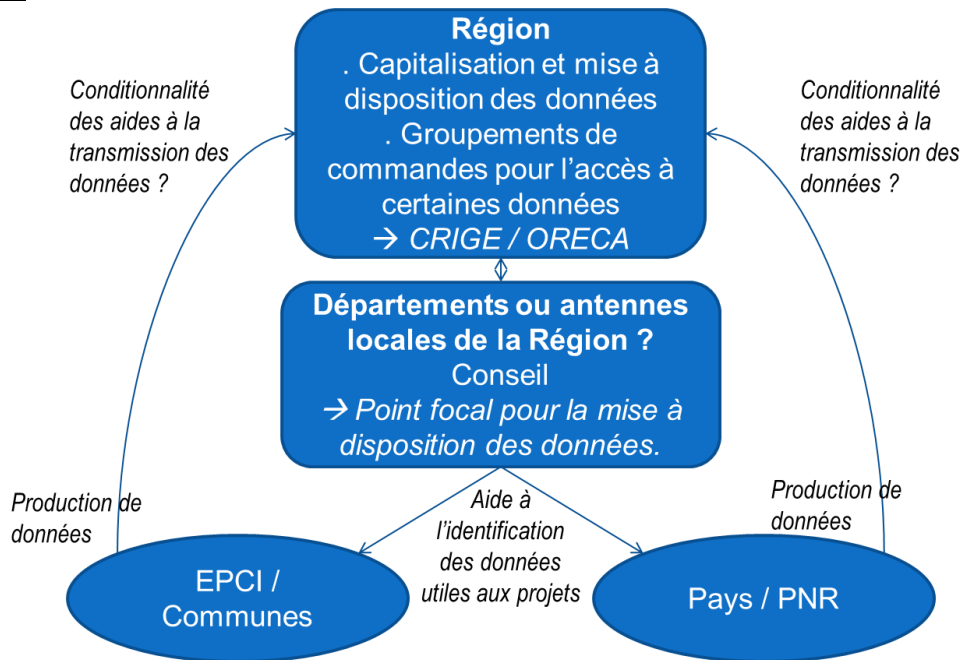
Schéma ajusté proposé :





Données

Propositions d'organisation issues de la Région et des précédents ateliers (schéma présenté en atelier) :



Propositions complémentaires / réajustements :

Commentaires :

- Un tel schéma d'organisation demande de redéployer des compétences air-énergie-climat au sein des antennes locales de la Région.
- La capitalisation par la Région doit inclure les retours d'expériences liés aux appels à projet, afin de faire vivre ces informations au-delà de la durée de vie de l'appel à projet.

Propositions complémentaires/réajustement :

- Si la capitalisation de certaines données est nécessaire pour assurer un suivi efficace des politiques air-climat-énergie (au regard des objectifs fixés dans le SRCAE), il n'est ni possible, ni utile de tout capitaliser à l'échelle régionale.

Dès lors, il est nécessaire de déterminer des typologies de données prioritaires à capitaliser à l'échelle régionale, afin pour les producteurs de données d'identifier facilement les données à faire remonter et pour la Région de disposer de données homogènes.

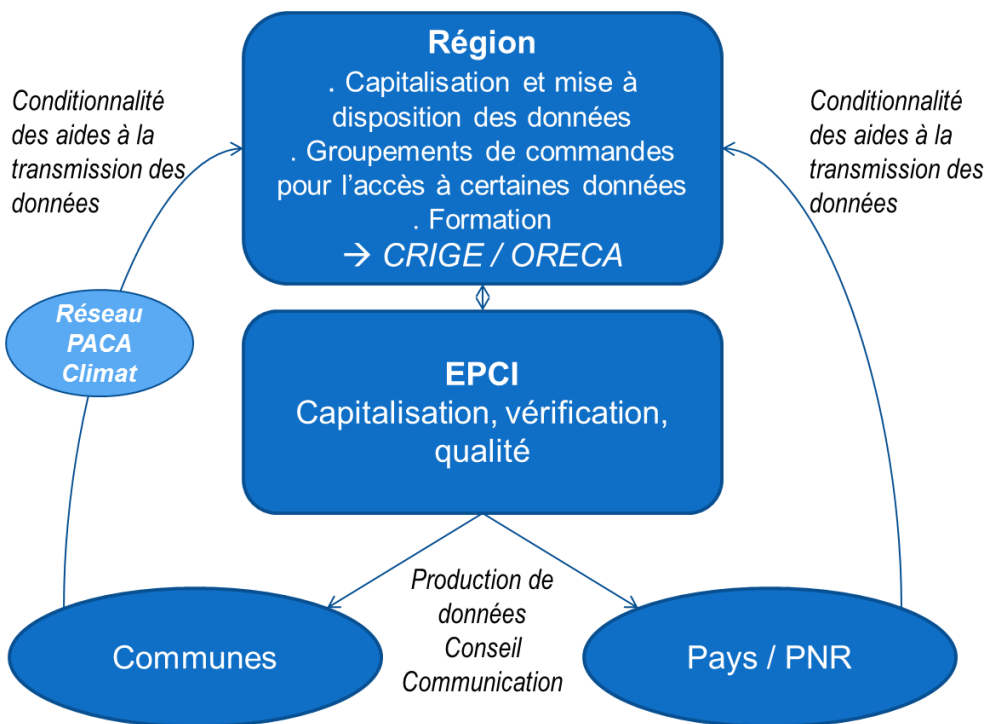
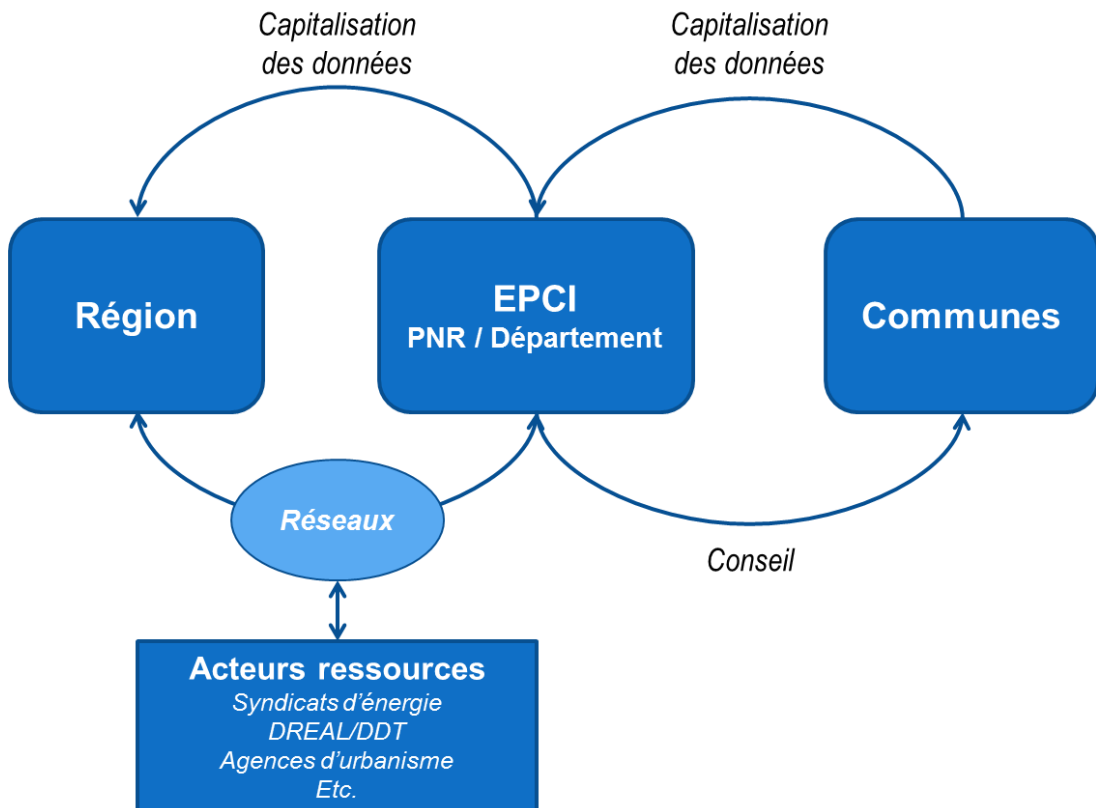
Retour d'expérience de ce type de cadre de capitalisation : Observatoire Départemental de l'Habitat du Var.

- La Région a également vocation à animer les réseaux d'acteurs sur l'énergie, l'air et le climat ; afin d'assurer une dynamique collective ; garantissant par ailleurs le partage des bonnes pratiques. Deux types de réseaux :
 - o Réseau PACA Climat : proposition d'en faire une instance d'échange privilégiée entre l'échelon régional et l'échelon EPCI uniquement (ce dernier jouant le rôle d'interface avec les communes), voire avec les PNR et Départements (pour les territoires ruraux). Une CTEC déclinée à l'échelle locale pour débattre et animer les politiques ?
 - o Réseaux thématiques prioritaires en lien avec la CTEC (compte tenu des objectifs air-climat-énergie collectifs définis dans le SRCAE/SRADDET) : réseau des CEP par exemple.

Question en suspens : ces réseaux peuvent-ils se substituer aux antennes locales de la Région (tel que proposé dans le schéma initial) ?



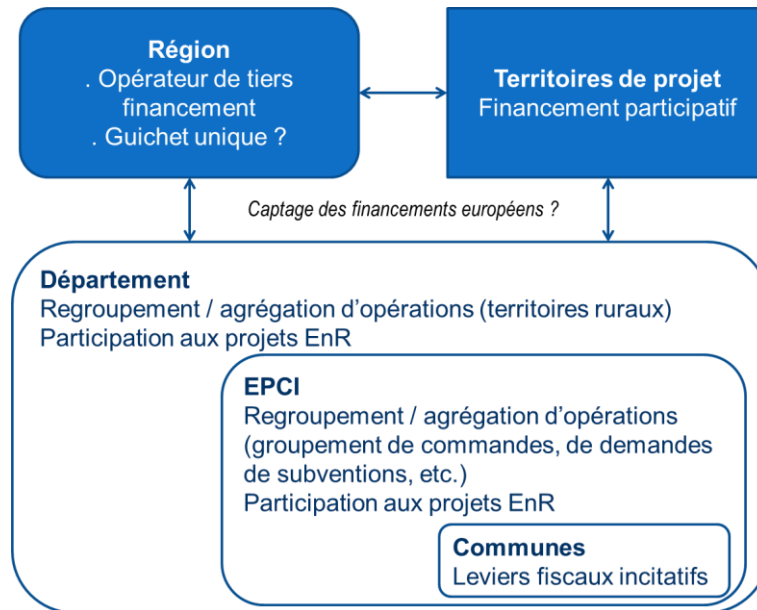
Schémas ajustés proposés :





Financements

Propositions d'organisation issues de la Région et des précédents ateliers (schéma présenté en atelier) :



Propositions complémentaires / réajustements :

Ce chapitre de la CTEC n'a pas pu être abordé, faute de temps, lors de l'atelier.